

## Et si on parlait – aussi – des parieurs ?

Vendredi 3 février 2023 - N°423



par Hubert Tassin – Président des P.P

**N**ul n’imagine de contester évidemment le rôle prééminent des parieurs dans le financement de notre écosystème. Ils constituent – avec les propriétaires mais aussi avec les bénévoles – la colonne vertébrale de notre économie. Comme dans toute entreprise, les aspirations des clients, donc des parieurs, sont au centre des réflexions stratégiques du PMU à travers un certain nombre de mécanismes de tests, d’analyses et de consultations. En revanche, dans les instances des sociétés-mères et en tous cas au Galop, c’est un sujet dont on parle bien peu.

J’ai de lointains souvenirs de dirigeants de sociétés de courses qui exprimaient même avec un certain mépris leur distance avec l’univers des paris. « Moi, je ne joue jamais » entendait-on souvent de la part de ceux qui estimaient que le jeu était le business du PMU et la compétition celui des sociétés de courses.

### Quelle place pour les parieurs dans notre Institution

A l’évidence, le jeu est consubstantiel aux courses de chevaux. Vouloir le considérer séparément de la compétition qui est son support et qu’il finance serait une faute contre l’esprit. Les aspirations des parieurs

ne sont bien sûr pas du seul ressort du GIE qui gère nos paris. Tout le monde ne semble pas intégrer cette évidence.

Ainsi, un groupe de travail réfléchissant aux structures dites de « gouvernance » a proposé à France Galop d’intégrer dans ses statuts un certain nombre de commissions sur des sujets aussi essentiels que les finances, le marketing ou la communication. Pas un mot sur les parieurs.

Il existait bien, il y a quelques années, une Commission « Parieurs et développement » à France Galop. J’ai eu la chance de la présider. J’y ai beaucoup appris, tissant des liens utiles avec des utilisateurs fidèles de nos hippodromes et des représentants de parieurs PMU. Et puis, les Commissions ont disparu du système de management de France Galop, et la consultation des parieurs avec. Si j’en crois les débats actuels, ce n’est pas à l’ordre du jour d’aujourd’hui.

J’ai lu avec beaucoup d’intérêt les propos tenus dans *Jour de Galop* au mois de décembre par Benjamin Boitez, président de l’Association Nationale des Turfistes. J’en partage l’essentiel et notamment son titre « Les turfistes défendent les courses ». Nous avons des objectifs communs, c’est d’une logique absolue. Mon seul point de divergence est qu’il me semble difficile de réserver aux turfistes une place au Comité de France Galop. Les clients de Carrefour, Danone ou l’Oréal sont pris en compte dans les stratégies, mais ne sont pas décisionnaires. Le client est roi, mais c’est le conseil d’administration qui, dans ces groupes, doit décider comment le servir.

Par ailleurs, l'acte de parier relève du choix personnel, toujours annulable ou reconductible. Cela posé, si l'Association des turfistes ou une autre n'ont pas de raison de donner lieu à élection pour inscrire des représentants des clients dans les instances de l'institution, leur avis n'en est pas moins indispensable et la restauration d'une Commission « PariEURs » m'a toujours semblé non seulement utile mais nécessaire.

## Les hippodromes de demain

Chacun sait que je porte un jugement sévère sur l'organisation d'une journée aux courses dans les nouvelles tribunes de Longchamp. Vu sous l'angle des parieurs, cette réalisation témoigne du manque de considération qu'on leur porte. Pour l'essentiel, les parieurs sont cantonnés à la pelouse située au rez de chaussée des tribunes et aux gradins (sans places assises) du premier étage. Et la politique tarifaire des grandes journées est pour le moins dissuasive si on ne souhaite pas se cantonner dans ces zones. A ma connaissance, aucun espace vraiment aménagé et prestigieux n'est prévu pour recevoir les plus gros parieurs, comme toute entreprise le fait pour ses principaux clients., pas plus qu'un centre de paris pour profiter en multi-simultané – y compris par l'image ou les données - de l'ensemble des réunions du jour.

Je comprends qu'un processus de réflexion sur d'importants investissements va démarrer en 2023 pour rénover l'hippodrome d'Auteuil. Je m'en réjouis. Puisseons-nous simplement ne pas tomber dans les mêmes errements, ne pas confier la conception du projet à un petit groupe très restreint, mais associer les forces vives des hippodromes à ces travaux. Ces forces vives sont évidemment nos associations représentatives des acteurs des courses mais, aussi, les parieurs et plus largement les turfistes. D'utilisateurs, profitons-en pour les

transformer à nouveau en ambassadeurs de nos hippodromes.

C'est aujourd'hui qu'il faut construire l'hippodrome de demain, profiter des nouvelles technologies, des écrans et des caméras miniaturisées qui permettent de faire rentrer les turfistes dans l'ensemble de la compétition, de ses préparations et de ses prolongements.

## Le dialogue

Comme sur de nombreux sujets, c'est par le dialogue qu'il faut construire l'avenir, ensemble. La gouvernance, très resserrée de France Galop a, sur de nombreux points, ignoré cet impératif pourtant constitutif de la notion de vie associative. Nos partenaires du Trot ont mieux intégré que nous ce besoin de discuter avec les turfistes et reconnu le rôle de leur association à travers l'organisation d'une journée des parieurs à Vincennes. Notre Secrétaire Général, Jean d'Indy, alors président de l'Obstacle avait organisé une journée dans le même esprit sur l'hippodrome d'Auteuil. Il y avait alors deux associations de turfistes qui avaient parfaitement cohabité. Lui, comme moi ne refusions jamais une invitation à aller discuter avec leurs animateurs.

Bien sûr que la plupart des sujets relatifs aux paris relève d'un dialogue avec le PMU (et demain avec la Française des Jeux) et que ce dialogue existe. Mais sur un certain nombre de points importants comme l'accueil sur les hippodromes, la régularité des courses et la lutte contre le doping, les turfistes ont des questions, des avis, un désir de dialogue légitime. Il me paraît indispensable que France Galop y réponde positivement.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@pp.fr](mailto:associationpp@pp.fr)*